



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDIFLON PFPE Premium XH 2

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 1 de 7

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

ADDIFLON PFPE Premium XH 2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Lubrifiant et additif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                      |                             |                               |
|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Société:             | ADDINOL Lube Oil GmbH       |                               |
|                      | Gebäude 4609                |                               |
| Rue:                 | Am Haupttor                 |                               |
| Lieu:                | D-06237 Leuna               |                               |
| Téléphone:           | +49 (0) 3461 845-201        | Téléfax: +49 (0) 3461 845-561 |
| e-mail:              | info@addinol.de             |                               |
| Interlocuteur:       | Service technique           |                               |
| Internet:            | www.addinol.de              |                               |
| Service responsable: | Service technique d'ADDINOL |                               |

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

La préparation n'est pas classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Conseils supplémentaires

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

##### 2.3. Autres dangers

Respecter les précautions à prendre pour l'utilisation des produits fluorés. Des produits de décomposition toxiques peuvent être formés au-dessus de 300°C.

En cas d'un maniement et d'une utilisation appropriés le produit ne cause pas d'effets nocifs selon nos expériences et des informations mises à notre disposition.

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

###### Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de matières dangereuses dont les limites atteignent ou dépassent les valeurs fixées dans la directive 1999/45/CE.

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Concentration en PCB < 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDIFLON PFPE Premium XH 2**

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 2 de 7

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur.. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Après inhalation**

Not applicable because it is a solution-free paste.

**Après contact avec la peau**

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Ne pas provoquer de vomissement.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Acide fluorhydrique. Suie.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir mécaniquement. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.



ADDINOL  
THE ART OF OIL SINCE 1932

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDIFLON PFPE Premium XH 2

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 3 de 7

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

##### **Indications concernant le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C

Protéger contre : forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.

### **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Conseils supplémentaires**

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**



##### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

##### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

##### **Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDIFLON PFPE Premium XH 2**

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 4 de 7

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Protection respiratoire**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                  |         |
|------------------|---------|
| L'état physique: | Pâte    |
| Couleur:         | blanc   |
| Odeur:           | inodore |

**Testé selon la méthode****Modification d'état**

|                                                        |                          |
|--------------------------------------------------------|--------------------------|
| Point de fusion:                                       | Aucune donnée disponible |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 201 °C                   |
| Point d'éclair:                                        | > 180 °C                 |

**Dangers d'explosion**

évaluation: non explosif.

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: sans faculté d'auto-échauffement.

|                                     |            |              |
|-------------------------------------|------------|--------------|
| Densité (à 20 °C):                  | 1,90 g/cm³ | DIN 51757    |
| Hydrosolubilité:                    | insoluble  |              |
| Viscosité cinématique:<br>(à 40 °C) | 420 mm²/s  | DIN 51562 () |

**9.2. Autres informations****SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Stable with proper care and handling.

**10.2. Stabilité chimique**

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Respecter les précautions à prendre pour l'utilisation des produits fluorés. Des produits de décomposition toxiques peuvent être formés au-dessus de 300°C.

**10.4. Conditions à éviter**

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les : Acide de Lewis.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Acide



ADDINOL  
THE ART OF OIL SINCE 1923

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDIFLON PFPE Premium XH 2

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 5 de 7

fluorhydrique. Suie.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

#### Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

#### Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

#### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Absence de données toxicologiques.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDIFLON PFPE Premium XH 2**

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 6 de 7

ni dans les eaux courantes.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

120112 Déchets provenant de la mise en forme ou du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Déchets provenant de la mise en forme et du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Déchets de cires et de graisses  
Le déchet spécial

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** -

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** -

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** -

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** -

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations****Information supplémentaire**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédé de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDIFLON PFPE Premium XH 2

Date d'impression: 20.11.2014

Code du produit: 717202

Page 7 de 7

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*